

eaux & vilaine

ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL
DU BASSIN DE LA VILAINE

L'Unité de Gestion Vilaine Est d'Eaux & Vilaine



Le territoire



Le territoire de l'Unité de Gestion Vilaine Est est situé à l'amont du bassin versant de la Vilaine, au nord et à l'est de Rennes. Il s'étend sur une superficie de 2 450 km², soit **22 % du bassin versant de la Vilaine.**

13 EPCI sont situés sur le territoire de l'Unité de Gestion Vilaine Est, dont **7 adhérents** qui ont transféré leurs compétences Gestion des Milieux Aquatiques (GEMA) et associées à Eaux & Vilaine : Bretagne Porte de Loire Communauté, la Communauté de Communes Chateaubriant-Derval, Liffré-Cormier Communauté, Pays de Châteaugiron Communauté, Rennes Métropole, Roche aux Fées Communauté, Vitré Communauté.



2 786
exploitations
agricoles



69% de
Surface
Agricole
Utile
(SAU)



2 450 KM²
Superficie



577 200
HABITANTS
répartis sur **2 régions,**
4 départements,
13 EPCI,
139 communes



3 358 KM
Cours d'eau



50 masses
d'eau

Enjeux

Au regard de l'état dégradé des masses d'eau constaté, des fortes pressions qui s'exercent sur les milieux et des objectifs ambitieux fixés (SDAGE Loire-Bretagne), Eaux & Vilaine oeuvre à :

- **Préserver et améliorer la ressource en eau** tant en qualité qu'en quantité ;
- **Préserver et restaurer les milieux aquatiques** ;
- **Mobiliser l'ensemble des acteurs du territoire** pour démultiplier les actions.

0 %
des masses d'eau en
bon état écologique
sur le territoire de
**l'Unité de Gestion
Vilaine Est.**



Des actions pour préserver et améliorer la ressource en eau.

Notre stratégie

Pour ce faire, Eaux & Vilaine réalise des travaux de restauration des **milieux aquatiques**, de plantation du **bocage**, et porte également des actions auprès de la **profession agricole**, en coordination avec des **maîtrises d'ouvrage agricoles associées** pour accompagner l'évolution des pratiques.

Eaux & Vilaine concentre ses **interventions sur des masses d'eau jugées prioritaires** en garantissant une **approche globale et transversale** sur les projets.

Aussi, le travail des équipes vise à faciliter l'intégration des enjeux de l'eau dans l'ensemble des politiques publiques et contribue à adapter notre territoire aux effets du changement climatique.

L'atteinte de ces objectifs est cependant en partie conditionnée à l'arrêt de toute nouvelle dégradation sur l'eau et les milieux.



19 M€
Montant du programme d'actions inscrites au contrat territorial 2022-2024 de l'UGVE.

Le contrat territorial de bassin versant 2022-2024

Le contrat territorial de bassin versant 2022-2024 est un programme d'actions pluriannuel soutenu financièrement par l'agence de l'eau Loire-Bretagne, la Région Bretagne, la Région Pays de la Loire, les Départements d'Ille-et-Vilaine et de Loire Atlantique, et le SMG 35.



>>> La restauration des milieux aquatiques



Actions

- ▶ La **remise des cours d'eau dans leur lit d'origine.**
- ▶ Le **reméandrage des cours d'eau.**
- ▶ La **restauration des zones humides.**
- ▶ La **remise à ciel ouvert des cours d'eau.**
- ▶ Le **réhaussement de la ligne d'eau** par l'apport de matériaux.

Bénéfices

- ▶ Un **cours d'eau reconnecté** à sa nappe souterraine et ses zones humides.
- ▶ L'**amélioration des capacités de stockage l'hiver et de restitution l'été.**
- ▶ Une **dynamique d'écoulement** retrouvée.
- ▶ Des **milieux mieux oxygénés** et une **qualité d'eau améliorée.**
- ▶ Une **rivière vivante** aux **écoulements, habitats et espèces diversifiés.**



>>> La reconstitution du maillage bocager

Actions

- ▶ La **création de talus**.
- ▶ La **création de haies à plat**.
- ▶ La **protection du bocage** existant.
- ▶ L'**accompagnement des filières de valorisation**.
- ▶ La **valorisation de la multifonctionnalité** du bocage.
- ▶ L'**accompagnement aux pratiques de gestion**.

Bénéfices

- ▶ Des **transferts de polluants** vers les cours d'eau **diminués**.
- ▶ L'**érosion des sols** et les **inondations limitées**.
- ▶ Les **cultures** et le **bétail protégés**.
- ▶ La **biodiversité favorisée**.
- ▶ La **qualité de l'eau** et des **milieux aquatiques améliorée**.
- ▶ Des **paysages** et un **cadre de vie préservés**.



2,2M€
Montant
du programme
Breizh Bocage
2023-2025.

| Programmes de plantations bocagères

Breizh Bocage est un **dispositif financé par des fonds Feader** (Fonds européen agricole pour le développement rural), **la Région Bretagne, le Département, l'agence de l'eau Loire-Bretagne et Eaux & Vilaine**.

A l'échelle de la Région Pays de la Loire, un dispositif similaire existe.

Accompagné par un technicien, Eaux & Vilaine vous propose l'élaboration d'un projet de plantations en adéquation avec votre parcellaire.



>>> La lutte contre les pollutions diffuses



Actions

- ▶ **L'accompagnement individuel** avec un **diagnostic** et un **suivi** dans le temps :
 - Désherbage mécanique.
 - Changement de système : Agriculture Biologique, système herbage.
 - Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC).
 - Diagnostics de parcelles à risque de transfert.
- ▶ **L'accompagnement collectif** :
 - Fermes ouvertes.
 - Plateformes de démonstrations, réunions bout de champ.
 - Groupes d'échanges.
 - Essais culturaux.
 - Formations.
 - Échanges parcellaires.

Bénéfices

- ▶ Des **techniques alternatives** engagées pour diminuer les polluants.
- ▶ Des **leviers agronomiques encouragés**.
- ▶ Un **changement de pratiques accompagné**.
- ▶ Une **qualité des sols** et de **l'eau améliorée**.



>>> L'animation territoriale

Actions

- ▶ L'**acculturation des acteurs du territoire** (collectivités et partenaires) aux enjeux de l'eau.
- ▶ La **sensibilisation** des scolaires et du grand public.
- ▶ La **communication** sur les actions portées par Eaux & Vilaine.

Bénéfices

- ▶ Les **politiques publiques harmonisées** en cohérence avec le SAGE Vilaine.
- ▶ L'**expertise technique d'Eaux & Vilaine valorisée** dans les documents de planification et les études.
- ▶ La **compréhension des enjeux de l'eau et une prise de conscience facilitées**.





>>> Les études & l'ingénierie



Actions

- ▶ Le **soutien technique** à la mise en œuvre de projets.
- ▶ Le **pilotage d'actions émergentes** et de **solutions innovantes**.
- ▶ Le **suiti d'études** locales déclinables à l'échelle du bassin.
- ▶ La **consolidation des données**.

Bénéfices

- ▶ Une **expertise** au service des projets des collectivités et des partenaires.
- ▶ De **nouvelles connaissances** autour de la gestion de l'eau sur les territoires (assainissement, pluvial...).
- ▶ L'**enrichissement du Centre de ressources** d'Eaux & Vilaine.
- ▶ Une **évaluation rendue possible** grâce au suivi des indicateurs.





Le bassin de la Vilaine

Le bassin versant de la Vilaine dispose d'un Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) lui permettant d'orienter la gestion des cours d'eau et de la ressource en eau du territoire, en vue d'améliorer la qualité de l'eau et des milieux aquatiques tout en permettant de satisfaire les usages de l'eau.

Sur le bassin versant de la Vilaine, **Eaux & Vilaine a été désigné pour porter le SAGE.**

La Vilaine,

fleuve côtier de Bretagne, prend sa source à 153 mètres d'altitude dans les collines de **Juigné (53)** pour se jeter dans **l'océan Atlantique** après un parcours de près de **230 km.**



Eaux & Vilaine

Expert, gestionnaire, coordinateur et ambassadeur de l'eau sur le bassin de la Vilaine.

Acteur institutionnel sur le bassin versant de la Vilaine,
l'Établissement Public Territorial de Bassin (EPTB)

Eaux & Vilaine a double vocation :

Impulser et coordonner
la politique de l'eau.

Concourir à la gestion
équilibrée de l'eau.

Chef de file de la Politique de l'eau.

Eaux & Vilaine est une structure à laquelle adhèrent
des **Établissements Publics de Coopération
Intercommunale (EPCI)**, des **structures productrices
d'eau potable**, des **départements et la Région
Bretagne**. Chacune de ces collectivités désigne les élus
qui la représentent au sein du **Comité syndical**.

Une équipe pluridisciplinaire de plus de 100 agents

Afin de rester au plus près du terrain, 3 antennes locales
ont été déployées sur le bassin :

- . L'Unité de Gestion Vilaine Aval (UGVA) ;
- . **L'Unité de Gestion Vilaine Est (UGVE) ;**
- . L'Unité de Gestion Vilaine Ouest (UGVO).

Missions

Mise en oeuvre
du SAGE Vilaine

Prévention
des crues
et des étiages

Gestion
des grands
ouvrages

Sécurisation
de la production
d'eau potable

Reconquête et
préservation de
la qualité de l'eau
et des milieux
aquatiques

Maintien et
valorisation
de la qualité
des milieux et
de la biodiversité

Poissons
migrateurs

Protection
du littoral

Communication
Sensibilisation



Eaux & Vilaine

Boulevard de Bretagne - BP 11
56130 LA ROCHE-BERNARD
T. 02 99 90 88 44

**Unité de Gestion
Vilaine Est (UGVE)**

Chemin des Bosquets
35410 CHÂTEAUGIRON
T. 02 30 06 06 61

TOUT SAVOIR SUR
eaux-et-vilaine.bzh

